

Les conditions d'accès à la formation du Brevet de Sécurité Routière sont :

- avoir 14 ans le premier jour du stage
- avoir obtenu l'ASSR 1^{er} niveau
- **nous confirmer la présence du candidat 2 jours avant la date de formation**
- **déposer le dossier complet au plus tard une semaine avant la date de formation**

- ✓ 6 heures de formation pratique hors et en circulation
- ✓ 2 heures cours théorique + Sensibilisation aux risques
- ✓ Accès e-learning (Livret numérique de formation + cours)
- ✓ Gestion de l'élève (ouverture du dossier, délivrance du titre)



Montant de la formation

235€



Le règlement s'effectue à l'inscription

Pour la pratique, vous devez obligatoirement être équipé :

- d'un casque homologué
- de gants homologués à la pratique de la moto (marquage CE)
- d'un blouson ou veste à manches longues (pas de coupe-vent)
- d'un pantalon ou d'une combinaison
- **de chaussures montantes ou bottes** (pas en caoutchouc)
- Location d'un équipement 10,00 €



Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

Voir la fiche de renseignements jointe

Horaires du stage :

- 1^{er} après-midi : de 13h15 à 19h00
- 2^{ème} après-midi : de 13h15 à 19h00

ATTENTION :

PRESENCE OBLIGATOIRE D'UN PARENT A 18H00 LE 2ND JOUR

SAINT RENAN

3 rue des Jardins
Agr E 02 029 0332 0

GUILERS

3 Place de la Libération
Agr E 02 029 0008 0

PLOUARZEL

9 Route de Saint Renan
Agr E 03029 6455 0

Tél : 02 98 84 94 44

Numéro de déclaration d'activité : 53 29 03423 29